

**ACCIDENT**

***survenu à l'avion immatriculé N4395X***

<b>Evénement :</b>	décollage manqué.
<b>Cause identifiée :</b>	non respect des limitations aéronef au décollage.

<b>Conséquences et dommages :</b>	un passager blessé, aéronef détruit.
<b>Aéronef :</b>	avion Piper PA 32 R-300 " Cherokee 6 ".
<b>Date et heure :</b>	dimanche 7 septembre 1997 à 11 h 00.
<b>Exploitant :</b>	société.
<b>Lieu :</b>	AD St François ( 971 ) piste 11 revêtue, distance disponible au décollage : 650 m.
<b>Nature du vol :</b>	voyage.
<b>Personnes à bord :</b>	pilote + 3.
<b>Titres et expérience :</b>	pilote 50 ans, TT de 1980, 800 heures de vol dont 58 effectuées sur type dans les trois mois précédents.
<b>Conditions météorologiques :</b>	estimées sur le lieu de l'accident : vent 200° à 210° / 20 à 30 kt, rafales à 35 kt. visibilité supérieure à 15 km, température 29 °C.

### **Circonstances**

Le pilote décolle avec trois passagers, trente kilos de bagages et le plein de carburant. Les gaz sont mis progressivement et les volets positionnés sur 10°. L'avion commence à s'élever juste avant la fin de la piste mais n'a pas assez de hauteur pour franchir la végétation. Le pilote décide d'interrompre le décollage en réduisant les gaz. L'avion touche alors des arbustes avant de s'écraser 150 mètres après l'extrémité de la piste.

#### **Remarques :**

- les données constructeur n'ont pas permis de calculer avec exactitude les performances lors de ce décollage. Avec un vent arrière de 05 kt et les volets braqués à 25°, la distance de franchissement des 15 mètres est de l'ordre de 660 mètres.
- Pour ce type d'appareil, la limite de vent traversier démontrée est de 17 kt. L'appareil était dans les limites de masse et de centrage.